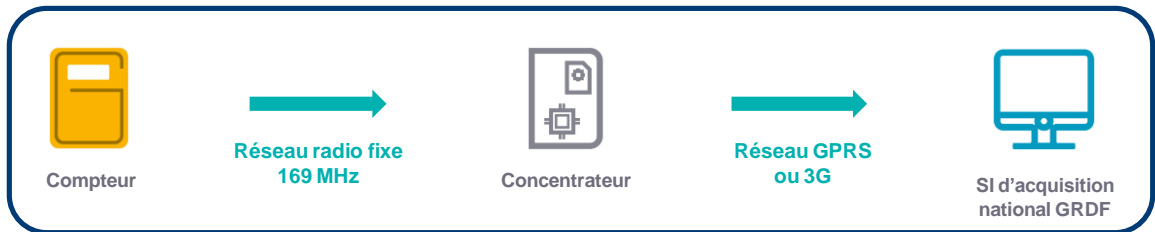


Le projet compteurs communicants gaz de GRDF repose sur une solution technique simple

- **La transmission entre le compteur et le concentrateur**, réalisée deux fois par jour, est **équivalente, en durée, à celle d'une télécommande de portail électrique** (moins d'une seconde). Par souci de qualité de transmission, l'horaire des deux transmissions quotidiennes est aléatoire. Les compteurs n'émettent donc pas tous au même instant. La fréquence utilisée est le 169 MHz, fréquence réservée en France pour le relevé des compteurs. Cette fréquence est **proche de la bande radio FM**.
- **La transmission entre le concentrateur et les systèmes d'information** de GRDF n'a pas lieu en continu. Elle est **comparable à un appel téléphonique de 10 à 15 minutes par jour**. Cette transmission se faisant par le réseau de téléphone mobile existant, le projet ne nécessite pas l'installation de nouvelles antennes relais. Environ 15 000 concentrateurs seront installés pour couvrir les 9 500 communes desservies en gaz par GRDF.



Des rapports d'expertise indépendants sont venus confirmer le faible niveau des émissions des compteurs Gazpar et des concentrateurs. L'**Agence Nationale de Sécurité Sanitaire** (ANSES) dans un avis de décembre 2016, précise que « *les niveaux d'exposition (des compteurs et concentrateurs) (...) sont très faibles vis-à-vis des valeurs limites réglementaires.* » Les conclusions de l'**Agence Nationale des Fréquences** (ANFR) sont identiques, tant pour les compteurs : « *Les niveaux mesurés d'exposition aux ondes des compteurs Gazpar apparaissent donc faibles et sont très inférieurs à la valeur limite réglementaire fixée par décret...* », que pour les concentrateurs : « *Les niveaux mesurés d'exposition aux ondes des concentrateurs permettant le télé-relevé des compteurs communicants Gazpar sont faibles. Ils sont très inférieurs aux valeurs limites réglementaires fixées par décret...* »

Au-delà du respect de la réglementation, GRDF a veillé à utiliser les puissances les plus faibles possibles pour assurer une durée de vie du compteur de 20 ans. Pour atteindre une telle longévité, le **compteur doit économiser son énergie** et donc limiter sa puissance.

Pour compléter ces données, GRDF pourra faire réaliser des mesures sur site, une fois les premières installations effectuées, afin de démontrer le respect total des spécifications de la solution technique et de la réglementation sanitaire en vigueur.

Le Projet Compteurs Communicants Gaz a pour objet le **remplacement, d'ici 2022, des 11 millions de compteurs** actuellement relevés de manière semestrielle.

Il s'agit avant tout d'un projet d'efficacité énergétique, au service des clients et de la collectivité, qui répond à trois objectifs :

- améliorer la **satisfaction des clients** grâce au relevé à distance automatique et quotidien des données de consommation de gaz,
- développer la **maîtrise de l'énergie** par la mise à disposition plus fréquente des données de consommation,
- **optimiser la gestion des réseaux** et améliorer la **performance du distributeur**, par une meilleure connaissance des quantités de gaz consommées.